

INDICATIONS DU DÉPOSANT.

Je soussigné Amédée Vindéir Fauchery
fabriquant de souflets de balustrade la ville de
Lagny, certifie que la marque ci-jointe appelée
Lagny est mon d'une ville d'un autre etc
ma propriété exclusive et mon invention
pour me servir à
suppléer en creux
les provisions de
ma fabrique.
Le jour le vingt
sept Août 1864

MENTIONS DU GREFFIER.

N° 812

DÉPOT "

du Vingt Sept Août 1864
Lagny

Primata.

LAGNYOLE.

LAGNYOLE.

LAGNYOLE.



Amédée Fauchery

[Signature]

Modèle de
fabriquant de souflets
de balustrade la ville
de Lagny

Il est certifié que
le déposant a
droit à l'apposition
de sa marque
sur sa fabrique

Lagny
le Vingt Sept
Août 1864
Amédée Fauchery